






97150

#398

Vendredi
Friday
8
Mai
Mai
2020

 **SAINT MARTIN** • **SINT MAARTEN** 

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

 0590 27 74 61  empreintesxm@orange.fr  le97150.fr   le97150



SALES & AFTERSALES

REOPENING ON MAY 11, 2020 IN SANDY GROUND

- Monday - Friday 8am - 12pm, 2pm - 5pm
- Saturday 8am - 12pm

SaintMartinCars.com

1^{ERE} PHASE DE DÉCONFINEMENT

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES À COMPTER DU 18 MAI

PROBABLE RÉOUVERTURE DES RESTAURANTS ET DES BARS À CETTE MÊME DATE

PLAGES OUVERTES À COMPTER DE CE JOUR, VENDREDI 8 MAI



Multi CHANGE

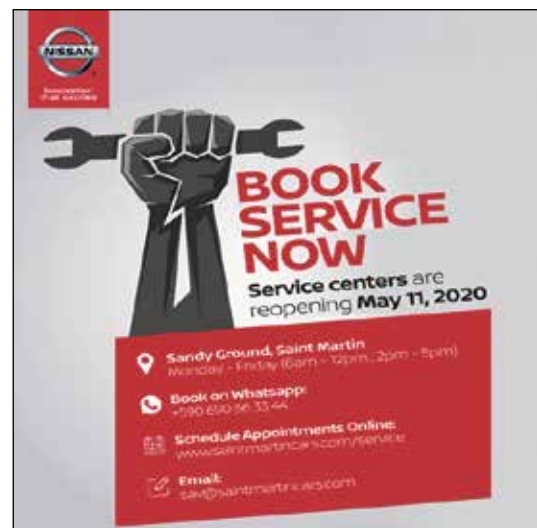
Change & services

RUE KENNEDY 8H00 - 12H00	HOPE ESTATE 8H00 - 12H00
------------------------------------	------------------------------------



Western Union

RUE KENNEDY 8H00 - 12H00	HOPE ESTATE 8H00 - 12H00
------------------------------------	------------------------------------



BOOK SERVICE NOW

Service centers are reopening May 11, 2020

- Sandy Ground, Saint Martin Monday - Friday (8am - 12pm, 2pm - 5pm)
- Book on Whatsapp: +790 650 56 13 44
- Schedule Appointments Online: www.saintmartincars.com/service
- Email: sst@stmartincars.com



TRAITEMENT ANTI TERMITES

Cell : 06 90 62 44 20

ATLANTIC PEST CONTROL
APC-SXM.COM

- Désinsectisation ★
- Traitement anti termites ★
- Désinfection ★
- Dératisation ★



Solar STRONG SXM 

Sécuriser votre jardin, parking, allée... avec une électricité **100% gratuite**

SHOWROOM OUVERT DÈS LE 11 MAI 2020 - Route N7 (situé sur la route d'Orient Bay après le rond-point d'Hope Estate)



-20%*

SUR TOUT LES **PRODUITS SOLAIRES** VISIBLES SUR LE SITE

www.solarstrongsxm.com

Livraison possible à partir de 50€ d'achat
COMMANDEZ AU 06 90 66 36 36



* Dans la limite des stocks disponibles. Offre valable du 11/05/20 au 31/05/20

Plus qu'une marque,
un état d'esprit...110 Marina Royale - Le Passage - Marigot
0690 56 52 27 - LLIDN
Horaires : 10h - 18h du lundi au samedi

BRIGITTE

12 rue du Président Kennedy
MARIGOT
+33 6 32 71 53 52
boutiquebrigittexm@gmail.com
Brigitte sxm

Pinky Chichi Atelier

Peinture sur céramique pour adultes et enfants

RÉOUVERTURE
de votre atelier

Résa et infos
06 90 54 58 39

Chez Martine
Restaurant - Cuisine Bistrot

À EMPORTER
commande de 11h à 14h, possibilité de livraison
Menu disponible sur facebook

6, Les Portes de Saint-Martin - Bellevue
Tél. : 06 90 77 06 08 restaurant Le Bellevue

■ CRISE SANITAIRE

La Stratégie de déconfinement pour Saint-Martin toujours à l'étude mais se précise

Date de réouverture des restaurants, des bars et autres lieux touristiques ... A l'heure où nous mettons sous presse, rien n'est encore arrêté précisément pour Saint-Martin. Selon nos sources, les restaurants et les bars pourraient être autorisés à rouvrir progressivement et selon de strictes conditions de sécurité, à partir du 18 mai prochain. En revanche, il est acté que les écoles accueilleront à partir de cette même date, lundi 18 mai, les élèves de CP, CE1 et CM2.

Hier, jeudi 7 mai, et en fonction du bilan sanitaire à ce jour sur l'Hexagone, le premier ministre Edouard Philippe a officiellement annoncé que la première phase de déconfinement pouvait s'amorcer dès ce lundi 11 mai. Sans grande surprise, cette première phase reprend les annonces qui avaient été préalablement faites : à savoir la réouverture des écoles pour les classes de grande section de maternelle, les classes de CP et de CM2, dès ce lundi 11 mai, selon de strictes conditions de sécurité. Les collèges rouvriront à partir du 18 mai dans les régions et les départements classés en vert. Pour les départements en rouge, il faudra encore attendre que l'épidémie de Covid-19 diminue. Pour les réouvertures des bars et des restaurants, le premier ministre a annoncé attendre la fin du mois de mai pour, en fonction de la situation de l'épidémie à cette date, envisager une réouverture courant juin. A ces annonces, des exceptions sont faites, parmi lesquelles, la Collectivité de Mayotte, qui ne pourra amorcer le déconfinement dès lundi 11 mai, la circulation du virus semblant encore être très active.

PROBABLE RÉOUVERTURE DES BARS ET DES RESTAURANTS DANS LA SEMAINE DU 18 MAI

Concernant les Collectivité de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, le flou reste encore de mise quant à la stratégie globale de déconfinement. Eu égard aux spécificités des deux collectivités et à leur extrême dépendance au secteur touristique, des demandes ont été formulées au gouvernement par les présidents Daniel Gibbs et Bruno Magras pour que les bars et les restaurants puissent rouvrir dès le 11 mai. Au regard du contexte sanitaire sur ces deux îles, mettant en exergue une faible circulation du virus, voire plus du tout, le prési-

Ouvertures des plages pour la baignade dès ce vendredi 8 mai

Après l'annonce du président Gibbs lundi dernier de la réouverture des plages à compter de ce vendredi 8 mai, la préfète déléguée Sylvie Feucher informait cependant que la levée de l'interdiction de baignade devait être subordonnée aux analyses des eaux de baignade réalisées par l'ARS. A noter néanmoins qu'il semblerait que pour la réouverture des plages de Saint-Barthélemy, aucune contrainte similaire n'avait été requise par la préfecture.

Quoi qu'il en soit, hier soir, les résultats de ces analyses n'étaient toujours pas parvenues à la Collectivité. Toutefois, dans la mesure où la baignade a été interdite pour les raisons de la crise sanitaire et non pas pour une mauvaise qualité des eaux, rien n'empêcherait la Collectivité qui a la compétence en la matière, de lever cette interdiction à 3 jours du déconfinement officiel annoncé pour le 11 mai.

Ainsi, dès ce jour vendredi 8 mai, et selon l'arrêté territorial pris hier jeudi 7 mai, l'accès aux plages est bien autorisé, selon les mesures sanitaires imposées à savoir : la baignade et la marche, individuellement et sans s'attarder. A noter et respecter scrupuleusement qu'il reste impossible de poser sa serviette pour bronzer, d'organiser un barbecue ou de se réunir pour une journée plage. Attention, les forces de l'ordre devraient veiller à la bonne observation de ces consignes, et rappelons que l'infraction au respect de ces consignes est passible d'une amende de 135 euros. Bonne baignade à tous !

dent Emmanuel Macron s'est dit favorable à ces demandes. Mais ces autorisations doivent toutefois être formalisées par décret du gouvernement français. Et hier, jeudi 7 mai, rien encore dans ce sens n'était parvenu à la Collectivité de Saint-Martin. Le président Gibbs a bon espoir pour que ces autorisations parviennent rapidement, autorisant les réouvertures des bars et des restaurants à compter du 18 mai.

L'ACCUEIL DES CLASSES DE CP, CE1 ET CM2 SE FERA À COMPTER DU 18 MAI

Pour la reprise des écoles primaires dès le 11 mai, si le président Gibbs annonçait dans un premier temps y être défavorable, considérant ne pas être en mesure de déployer toutes les mesures de précaution

exigées, et s'interrogeait sur la responsabilité des élus en cas de contamination des élèves ou de leurs familles. Il a cependant reconnu que cette reprise permettrait de renouer un lien entre certains élèves « décrocheurs » avec l'école. Après concertations avec les services de l'Education, Daniel Gibbs répondait finalement favorablement pour que les élèves de CP, de CE1 et de CM2 retrouvent le chemin de l'école. Les mesures obligatoires de sécurité et d'hygiène devant être mises en place, ainsi que la désinfection de l'ensemble des établissements scolaires, ces classes d'école devraient rouvrir à compter de la semaine du 18 mai.

Du côté de la préfecture, on annonce également que la stratégie de déconfinement progressif est toujours en cours d'élaboration et que différentes réunions avec l'Education nationale et les socioprofessionnels avaient eu cours tout au long de la semaine. La préfète Sylvie Feucher indiquait toutefois que « dans l'attente de la validation de ce document, la Préfecture applique et communique sur les mesures prises par le Gouvernement à mettre en œuvre à Saint-Martin ».

Nous devrions être en mesure de communiquer des informations plus précises d'ici la fin de la semaine quant aux autres décisions prises pour notre territoire pour amorcer cette première phase de déconfinement, que nous relaierons sur la page Facebook du journal (le 97150). Les résultats de la campagne de dépistage en cours actuellement dans les quartiers seront un indicateur déterminant. V.D.

Réouverture des frontières dans l'espace européen le 15 juin

Dans sa stratégie de déconfinement, le gouvernement par la voix du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a annoncé la prolongation des restrictions aux frontières de la France avec les pays de l'espace européen (Union européenne, espace Schengen, Royaume-Uni) jusqu'au 15 juin au moins. Les frontières avec les pays non-européens resteront fermées jusqu'à nouvel ordre. En outre, le ministre Castaner a déclaré que « les mesures de quatorzaine pour toute personne française ou étrangère entrant en France », ne seront pas appliquées à l'intérieur de l'espace européen, « sauf Outre-mer et, si nous le décidons, en Corse ».

V.D.

■ SANTÉ

Une campagne de dépistage dans les quartiers dont les résultats sont vivement attendus

La campagne de dépistage du Covid-19 qui a débuté lundi dernier dans les quartiers se poursuivra jusqu'au jeudi 14 mai. Ses objectifs sont en premier lieu d'évaluer si le virus circule toujours sur la partie française de l'île et également de reprendre contact avec les personnes soignées pour d'autres pathologies et qui ont arrêté leurs soins pendant la période de confinement.



Depuis lundi, les équipes médicales du Centre hospitalier Louis Constant Fleming, accompagnées des équipes de la Croix Rouge tournent dans les différents quartiers de l'île afin de procéder à des tests de dépistage PCR du Covid-19. Le camion de la Croix Rouge était installé lundi et mardi à Quartier d'Orléans, mercredi à Saint-James et jeudi à Sandy Ground. Une équipe de la Croix Rouge entreprend parallèlement des maraudes dans le quartier afin d'informer la population de la présence du bus de dépistage. Les populations volontaires à se faire dépister sont d'abord interrogées sur

leur état de santé général. Celles qui présentent des symptômes, mêmes minimes, sont examinées par l'un des médecins du CH à l'intérieur du bus. C'est celui-ci qui détermine si oui ou non la personne sera soumise au test, sur la base du volontariat. Ce sont 2 infirmiers qui ont été spécialement formés à la bonne manipulation de ces tests qui les réalisent. Lundi, au cours des 2 premières journées de dépistage à Quartier d'Orléans, ce sont quelque 90 personnes qui sont venues rencontrer les équipes de dépistage, et ce sont quelque 30 tests qui ont été effectués. Ces tests sont ensuite achemi-

nés vers l'Institut Pasteur de Guadeloupe pour analyses. Cette opération est réalisée en partenariat entre le Centre hospitalier Louis Constant Fleming, l'ARS, la Collectivité et la Croix Rouge. Après le 14 juin, et dès le retour de l'ensemble des résultats d'analyses, pourra être évaluée la circulation du virus sur le territoire. V.D.

Pour mémoire, le bus de la Croix Rouge sera la semaine prochaine comme suit :

- Lundi 11 mai :** Quartier d'Orléans à la maison de quartier
- Mardi 12 mai :** Agrément
- Mercredi 13 mai :** Saint-James
- Jeudi 14 mai :** Sandy Ground (sur le parking de l'ancien centre culturel)

Les bons gestes

Pour bien se laver les mains, il est conseillé de le faire minutieusement au moins vingt à trente secondes.

- 1 - Mouillez-vous les mains à l'eau courante.
- 2 - Appliquez suffisamment de savon pour recouvrir vos mains mouillées.
- 3 - Frottez toute la surface de vos mains, sans oublier le dos et les espaces entre les doigts, sous les ongles, grattez la paume, le tout au moins pendant 20 à 30 secondes.
- 4 - Rincez-vous soigneusement les mains à l'eau courante.
- 5 - Séchez-vous les mains avec un linge propre ou avec une serviette à usage unique.

Ce geste doit être répété à chaque fois sur l'on se mouche ou éternue, après s'être rendu dans un lieu public au supermarché, etc, après avoir touché de l'argent ou tout objet ne vous appartenant pas, avant et après avoir mangé ... et dans tous les autres cas où l'on se lave habituellement les mains.

■ SANTÉ

Être prêts pour le déconfinement

Déconfinement ne signifie pas retour à une vie normale et il conviendra d'appliquer désormais les fameux gestes barrières dans la vie de tous les jours. Respecter les distances, se laver les mains et porter un masque vont désormais faire partie du quotidien de chacun. Il va falloir, si ce n'est déjà fait, apprendre les bons gestes en attendant qu'un maximum de personnes soient testées afin de savoir si le virus circule toujours ... ou pas.



DÉMONSTRATIONS DANS LES QUARTIERS AVEC SAINT-MARTIN SANTÉ

En vue du déconfinement, Saint-Martin Santé, dans sa mission d'éducation thérapeu-

tique, a décidé de préparer la population en lui inculquant les gestes barrières. Depuis mercredi, les équipes vont à la rencontre de la population dans différents quartiers de l'île pour aider ceux qui le souhai-

tent à mieux maîtriser le lavage des mains ou le port du masque. Car se laver les mains comme on l'a toujours fait et se laver les mains pour éradiquer un potentiel virus, n'est pas la même chose. Ce geste anodin, mais désormais très important, doit être minutieux et surtout être renouvelé le plus grand nombre de fois possible dans la journée. En effet, sans gel hydro alcoolique, le moyen le plus sûr de se protéger, et de ne pas transmettre le virus, est de se laver les mains à l'eau savonneuse. Les infirmières de Saint-Martin Santé proposent à chacun de s'initier à cette pratique mais également au bon usage du port du masque qu'il soit chirurgical ou en tissu, et dispen-

sent des conseils pour l'entretien lorsque celui-ci est de fabrication artisanale. Bon nombre les connaissent d'ores et déjà mais les informations contradictoires qui circulent, peuvent semer la confusion. Chaque jour, les équipes organisent donc des points de démonstrations. Les prochains rendez-vous de Saint-Martin Santé sont prévus (de 8h30 à 11h30) : - mercredi 13 mai à Grand Case sur le parking de l'ancienne MJC, - jeudi 14 mai à Agrément en face la résidence LB Scott, - vendredi 15 mai à Agrément, les équipes se déplaceront dans tout le quartier à la rencontre des résidents,

Suite page 4

Parce qu'il faut être solidaires ...

le

97150

vous offre

voTRE encart publicitaire

En mai, bénéficiez de 1/12^{ème} de page (80x80 mm) **GRATUIT**

Pour connaître les modalités de l'offre, contactez Lilly au **0690 56 51 09** ou par email : lilly@empreintesxm.net

À LA PEINTURE

Lilou & Fred

- Peinture Int./Ext.
- Sols (hors carrelage)
- Décoration intérieure

Ponctuelle, propre et efficace

DEVIS GRATUIT ☎ **06 90 67 04 01**
✉ alapeinture@gmail.com

FOIRE AUX ROSÉS du lundi 11 au samedi 23 mai

50 nuances de rosés

MAGNUMS
1 magnum acheté + 1 magnum offert

GAMME ROSÉS 75CL
2 bouteilles achetées + 1 offerte

Découvrez la gamme complète en boutique

TOTEM WINES - 55 rue Caraïbes, Hope Estate
Offre valable sur les stocks disponibles, voir conditions en boutique.



Fashion C&C
CLASSIC MEN'S BOUTIQUE



XOOS

Rue de l'anguille - Marigot
Lun-Ven : 10h-13h / 14h-18h Sam : 10h-18h

Suite de la page 3

- et enfin à Sandy Ground le lundi 18 mai (le boc) et le mardi 19 mai (locaux Association Nature is key). Saint-Martin Santé organisera ensuite des démonstrations pour les salariés des entreprises qui en feront la demande.

UN MASQUE POUR TOUS LES SAINT-MARTINOIS

L'objectif conjoint de la Pré-

fecture, de la Collectivité et d'Initiative Saint-Martin, avec le concours de 56 coutières (dont 2 couturiers !) bénévoles est de fabriquer 40 000 masques en tissu pour l'ensemble de la population.

En deux semaines, 10 000 masques ont déjà été confectionnés. La Préfecture organise leur conditionnement, dans des sacs bio dégradables, fournis par les magasins U, pour les distribuer en priorité dès la semaine prochaine aux enfants et



aux enseignants. Un colis sera ainsi remis à chaque classe des établissements scolaires, avec en complément des visières fabriquées par l'association TILT. Avec une production désormais de 10 000 masques par semaine, toute la population de Saint-Martin recevra un masque en tissu. Reste à organiser la distribution de ceux-ci dans les quartiers.

L'opération a pu être réalisée grâce à Initiative Saint-Martin qui a débloqué les 96 000 € nécessaires à l'achat des 3000 mètres de tissus, des 29 000 mètres d'élastiques et des 500 mètres de fils, dans l'attente du financement acté par la Fonda-

tion de France. Les couturiers sont toutes bénévoles et confient avoir trouvé normal de participer à la condition expresse que tous les saint-martinois puissent disposer d'un exemplaire. Sous la houlette de Risje, couturière professionnelle et chef de projet, elles s'activent dans leurs ateliers improvisés à Quartier d'Orléans, Rambaud ou Sandy Ground.

Une opération de solidarité extraordinaire estime Sylvie Feucher et « un projet d'intérêt général qui a mobilisé l'ensemble des partenaires de Saint-Martin, ce qui est une première » souligne Jean-Paul Fisher. **A.B**




TOUS TRAVAUX RENOV DE RÉNOVATION

vous propose ses services pour mener à bien tous vos travaux de rénovation



Contact : 0690 662 484
mail : sarl.jmrenov@gmail.com



IMPRESSIION NUMERIQUE & MARQUAGE VINYLE

Enseigne - Signalétique - Marquage véhicule
Bâche PVC - Microperforé - Sticker - Poster...

NOUVEAU!
Protégez vos surfaces des microbes!
FILM ANTIMICROBIEN



POSE SUR SITE

Cell: 0690 32 80 66 - goprint.sxm@gmail.com



AROMA
CARIBES
Beauté et relaxation

05 90 87 77 05 06 90 73 65 34

Institut Aroma, 12 rue Anegada (derrière Super U)
www.aromacaribes.com

Une gestion de la crise du Covid-19 qui pose questions...

Entre la non-prise en compte des recommandations, la succession de contradictions, la saga des masques et celle des tests, se multiplient depuis quelque temps des interrogations quant à la gestion de la crise du Covid-19. Plusieurs créations d'enquêtes parlementaires et des plaintes contre des membres de l'exécutif national et des responsables d'administration sont d'ailleurs légion depuis quelques semaines. Dans la ligne de mire, les dysfonctionnements dans la gestion de la crise sanitaire par les autorités françaises depuis ses débuts.

En reprenant la chronologie des faits, il est facile de mettre en exergue des contradictions, des ratés, parfois même des mensonges, dans les prises de décision par les autorités françaises et de poser la bonne question, celle de savoir si un pays comme la France était prête à faire face à une crise de cette ampleur... Ce, malgré les différentes recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et de la communauté scientifique en général.

DES RECOMMANDATIONS NON PRISES EN COMPTE

Reprenant la chronologie des faits, il y a en premier lieu le Livre blanc de défense et de sécurité nationale édité en 2013, qui pointait déjà du doigt le risque « d'une nouvelle pandémie hautement pathogène et à forte létalité, pouvant résulter de l'émergence d'un nouveau virus franchissant la



barrière des espèces ou d'un virus échappé d'un laboratoire de confinement". Les auteurs du Livre blanc estimaient par ailleurs que « en matière sanitaire, la circulation des personnes et des marchandises, la concentration de populations dans des mégapoles et la défaillance des systèmes de

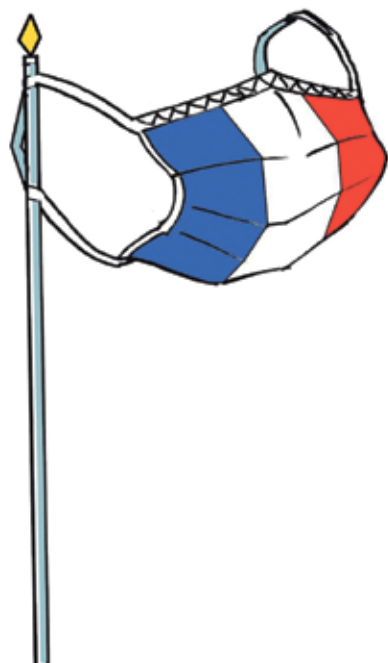
santé dans certaines zones favorisent la survenue de crises majeures ». Malgré cet avertissement issu de la communauté scientifique, la France qui s'était doté en 2007 d'un établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) chargé de gérer à la fois

la réserve sanitaire et les stocks stratégiques de produits de santé, décide en 2016 de la fermeture de cet établissement.

SEPTEMBRE 2019 : L'OMS RECOMMANDE DE CONSTRUIRE DES SYSTÈMES DE SANTÉ PLUS EFFECTIFS

De même, pas plus tard qu'en septembre dernier, le Conseil mondial de suivi de la préparation, émanation de l'OMS et de la Banque mondiale, souligne dans un rapport que le monde dans son ensemble n'est pas prêt à faire face à une pandémie mondiale.

Le rapport énumère sept mesures urgentes pour préparer le monde aux situations d'urgence sanitaire, parmi lesquelles l'exigence pour les chefs de gouvernement de consacrer une part prioritaire des ressources nationales et des dépenses courantes à la préparation pour garantir la sécurité nationale et mondiale, de construire des systèmes de santé plus effectifs, à même d'envisager et de prévenir la majorité des risques de contaminations, de renforcer les mécanismes de coordination internationaux.



LE FIASCO AVEC LES MASQUES ET LES TESTS

Le 23 février, le nouveau ministre de la santé, fraîchement nommé, Olivier Veran, en remplacement d'Agnès Buzyn occupée par ailleurs par sa campagne des municipales, déclare « faire le nécessaire pour que les professionnels de santé puissent disposer de masques ». Il doit toutefois savoir que les stocks de masques nationaux ont été appauvris à peau de chagrin par des décisions prises par les gouvernements précédents, tant par des délocalisations de production que par des soucis de coupes budgétaires, le gouvernement s'étant déchargé sur les réseaux privés des industries pharmaceutiques. Olivier Veran assure alors avoir mobilisé l'ensemble des entreprises du secteur pour la fabrication de masques et avoir passé des commandes en quantité, notamment en Chine. Dans le même temps que la pénurie de masques de fait de plus en plus criante, notamment pour les personnels soignants, en première ligne face au virus, les experts se succèdent sur les plateaux télévisés pour indiquer que le port du masque n'a d'utilité que pour les soignants et les personnes malades... Toutefois, aujourd'hui, à l'heure proche de la date annoncée du déconfinement, les mêmes experts semblent avoir changé d'avis et les masques deviendraient l'un des objets barrières les plus efficaces, les rendant même obligatoires dans de nombreuses situations (dans les transports en commun, dans les magasins, dans les écoles, etc...).

Dès le 13 janvier, alors que la Chine fait déjà face à l'épidémie, l'OMS alerte sur la forte probabilité que la contamination puisse s'étendre à d'autres pays et appelle les pays à se préparer en mettant en œuvre des dispositifs de surveillance active. Le 24 janvier, la France vient de recenser ses 2 premiers cas de Covid-19, 2 cas importés de Chine, et Agnès Buzyn, alors ministre de la santé, déclare : « Le risque d'importation depuis Wuhan est pratiquement nul (...) Le risque de propagation est très faible (...) Notre système de santé est bien préparé. ».

Le 11 mars, l'OMS déclare l'état de pandémie. Le 16 mars, le président Macron indique que la France est en guerre et décrète le confinement à compter du lendemain, le mardi 17 mars.

la réalisation de 100 000 tests par jour, pendant la phase de déconfinement progressif, soit courant des mois de mai et de juin...

LA CHLOROQUINE, ENCORE UN SUJET OPAQUE



Quand l'éminent, certes très médiatique, professeur Raoult, directeur de l'Institut Méditerranée Infection à Marseille, explique que la chloroquine peut agir efficacement sur les malades atteints du Covid-19, c'est l'impression d'une bombe qui explose dans les méandres du pouvoir. S'appuyant sur des résultats encourageants, le professeur Raoult met en place un protocole qui est publié dès le 17 mars. Après moult polémiques et autres tergiversations, une semaine après, le ministre de la Santé autorise l'utilisation de cette molécule de l'hydroxychloroquine, uniquement pour soigner les cas les plus graves pris en charge à l'hôpital. Cependant, selon le professeur Raoult, ce traitement à base de la fameuse molécule de chloroquine s'avèrerait efficace en tout début de traitement et pour des personnes présentant des fièvres. La communauté scientifique se déchire alors, pour les uns, les études de toxicité préalables à la mise en circulation de tout médicament n'ayant pas encore été menées pour démontrer l'efficacité du traitement et l'absence de risques, pour les autres, ils se constituaient en collectif pour saisir le Conseil d'Etat et porter plainte contre le gouvernement qui n'aurait pas tenté d'utiliser des moyens existants qui avaient par ailleurs fait leurs preuves et permis de soigner des patients. A qui a profité et va profiter cette polémique ? Un autre sujet pour lequel le commun des mortels ne connaît pour l'heure ni les tenants et les aboutissants, mais qui restera toutefois marqué par son opacité tout au long de la traversée de cette crise traversée. En attendant, il planerait sur le professeur Raoult l'ombre d'une suspension du Conseil de l'Ordre des médecins...

Si l'on ne nous dit pas tout, l'analyse de ces nombreuses contradictions, ces mensonges et ces revirements de stratégies nous autorise tout de même à nous poser des questions. Comment la France, la 6e puissance mondiale, a pu se retrouver face à de telles contradictions à la limite de l'absurde ? Que cachent-elles ? Quels enjeux financiers, politiques, stratégiques ? Le gouvernement français devra certainement en temps et en heure rendre des comptes. Souhaitons que la mission parlementaire récemment formée et présidée par Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale, sera suffisamment impartiale et objective pour faire toute la lumière sur la gestion de cette crise. Et ses nombreux dysfonctionnements.

ANAIS LAURET

CONSULTING
COMMUNICATION
COMMERCIALE
MARKETING

+590 690 76 55 00
anaislauret.sxm@gmail.com

n°7 la Corvette, rue du Général de Gaulle
Tél : 0690 29 86 98 - Ouvert de 09h à 18h

La Source
Restaurant

Ouvert de 9h à 15h
(fermé le dimanche et jours fériés)

A emporter

Marina Royale - Marigot
0590 27 17 27 / 0690 55 39 69

SHOWROOM THIERRY GUEDJ

- Conseil en décoration • Tissus
- Mousse • Tapisserie d'ameublement
- Canapés • Coussinage • Tringles
- Rideaux • Tapis • Têtes de lit
- Couvres-lit...

ZAC de Bellevue (au-dessus de JULES)
Tél: 05 90 52 93 89 - Cell: 06 90 54 14 18
pataflo@hotmail.com - Lun/Sam : 9h-12h30 & 14h-17h



rice upon a time
KOREAN STYLE CUISINE

Bellevue - Tél. : 0590 52 85 38

06 90 46 22 38 - rice upon a time

CRÊPERIE DU LAGON

VENTE À EMPORTER

de 10h à 16h

Lasagnes, Burger, Croque-monsieur,
Sandwiches, Panini,...

NOUVEAU ROTISSERIE

Poulet rôti, 1/2 poulet, roti de dinde

Marina Royale
MARIGOT

0590 87 59 23

LIVRAISON POSSIBLE



RÉOUVERTURE



LE
11
MAI

CUL DE SAC - 0690 71 72 44

sxm kiteschool@gmail.com - sxmkiteschool.com

Ti Breizh



VENTE À EMPORTER
Crêpes • Gaufres • Glaces
Sandwiches • Snacks
Salade • Breakfast

7 rue du Général de Gaulle

05 90 27 12 97

sxm tibreizh@gmail.com



Lydyann Ti-Breizh

TRANSPORTS AÉRIEN ET CROISIÈRES

Trafic aérien : encore des changements

Jusqu'à lundi dernier, Air France avait ouvert les réservations sur son site à partir de juin pour les vols directs à destination de Paris, depuis l'aéroport de Juliana. Marche arrière dès le lendemain, avec l'annulation de tous les vols et ce jusqu'au 4 juillet. Le premier vol avec escale aux Pays-Bas devrait être opéré le 5 juillet, et le premier vol direct

Sint Maarten / Paris, le 6 juillet. Le site a depuis été mis à jour et la Compagnie a pour objectif de proposer un vol quotidien durant tout l'été à l'exception du mercredi. Les vols au départ de Pointe à Pitre, via l'aéroport de Grand Case quant à eux sont, pour le moment, maintenus en juin. A ce jour, Air Caraïbes, maintient son projet de reprise des



rotations sur Paris, via Pointe de Juliana à dater du 3 juillet avec un vol le vendredi, le dimanche et le mardi. A.B

Croisières : pas de bateau avant cet été

Selon la compagnie Princess Cruises, organisateur de croisières dans les Caraïbes, les bateaux ne navigueront pas avant le 30 juin. Elle avait dès le début de la crise, le 12 mars, annoncé une pause de deux mois ... hier, le Princess Cruises faisait escale à Sint Maarten, mais pour des besoins d'avitaillement en carburant.

L'occasion cependant de débarquer un membre de l'équipage du bateau, pour motif de retour au domicile. Conformément aux mesures imposées par le Gouvernement de Sint Maarten il a dû, comme toute personne entrante sur le territoire, accepter de se soumettre à une période de confinement de deux semaines. A.B



LE COIN DES TOUTOUS

« I love my island dog » organise une Opération caddie devant Super U Hope Estate prévue les 8 et 9 Mai de 8 h à 11h et de 15h à 17h

Beaucoup d'entre vous nourrissent des chiens et chats errants. Nous avons

toujours beaucoup de demandes de nourriture pour eux. Dépendant de la générosité des

grandes surfaces afin de pouvoir en distribuer aux personnes qui nourrissent les animaux abandonnés, il n'y en a pas suffisamment afin de satisfaire tout le monde. Nous avons donc prévu de vous aider en faisant une opération caddie. Mais pour ce faire nous avons aussi besoin de vous, de bénévoles qui veulent bien nous donner quelques heures de présence devant Super U Hope Estate. Si vous avez besoin de nourriture pour eux, vous êtes invités à nous donner un coup de main. On vous aide, merci de

nous aider aussi. Par la même occasion nous apporterons nos bons de stérilisation pour chiens/chienness. Veuillez vous munir du carnet de santé qui montre que l'animal a été identifié par une puce électronique comme la loi l'exige et que les vaccins sont à jour. La participation aux frais de stérilisation est de 50€. A vos masques, on vous attend nombreux! Un grand merci à Super U!

Info@ilovemyislanddog.org
Tel. 0690 503407

COMMUNIQUÉ

Mobilisation pour la lutte contre la violence faite aux femmes

La période de crise que nous connaissons peut, hélas, entraîner une hausse des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes. La Préfecture, la Collectivité de Saint-Martin, la Gendarmerie et les associations se mobilisent afin de protéger et soutenir au mieux les femmes qui en sont victimes. Un seul numéro d'urgence, le 17 : Pour tout signalement ou témoignage, un seul numéro est à composer, le 17. Les gendarmes sont mobilisés 24 h/24 et interviennent au plus vite pour protéger les victimes. L'intervenante sociale en Gendarmerie assure un suivi personnalisé et oriente les personnes vers les associations. La Croix-Rouge Française, le Manteau et Trait d'Union sont mobilisés : Les associations restent fortement mobilisées dans la lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes. Les équipes de La Croix-Rouge Française, du Manteau et de Trait d'Union accueillent les victimes et les accompagnent sur le long terme. En effet, nos équipes accompagnent, peuvent apporter une aide alimentaire et de produits de première nécessité, apportent un soutien psychologique, proposent un dépistage santé par l'intermédiaire de nos équipes soignants du CeGiDD (en proximité également avec le Bus Santé) aux personnes en difficulté notamment les personnes victimes de violences. Un soutien psychologique est assuré et une aide alimentaire est apportée aux personnes les plus vulnérables.

Contacts utiles :

Le Manteau de Saint-Martin Rue du Fort Louis, ancien hôpital à Marigot (accueil de jour du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30) Contact : 0590292680

La Croix Rouge Française EMIS / Équipe Mobile d'Intervention Sociale Veille sociale, orientation et accompagnement à l'accès aux droits Sillonne toute la partie française de l'île via les maraudes de prévention (tous les jours du Lundi au vendredi), maraudes sociales (Mardi, Jeudi,

Samedi et Dimanche) avec aide alimentaire d'urgence ; Contact : 0690 52 72 99' Dispositif de soutien à la parentalité / accompagnement et soutien des parents en difficulté ; Contact : 0690 27 01 16 **Espace Santé Jeunes / soutien psychologique** Contact : 0690 35 24 36. Trait d'Union Numéro d'appel : 06 90 37 84 01 **Plateforme d'astreinte sociale de la Collectivité de Saint-Martin** Numéro unique d'appel : 0590 29 13 10

NISSAN Juke Nismo RS



14,900€
A DÉBATTRE

Jamais Accidenté, acheté neuf.
Année 2015, 219 CV, 30 000 miles
7 vitesses Automatiques et au volant, Bluetooth avec reconnaissance vocale, pour le téléphone, Sound system, 4 Roues Motrices, Air con automatique
Contrôle technique OK-4 pneus neufs
Téléphone : +590 690 65 9493

COMMUNIQUÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Point sur le fonds de solidarité : ouverture des demandes d'aide complémentaire et extension du dispositif

Depuis le 16 avril, le Fonds de solidarité mis en place par l'Etat et abondé par la Collectivité de Saint-Martin vient en aide aux entreprises du territoire durement impactées par la crise sanitaire du coronavirus COVID-19. Les entreprises locales peuvent solliciter une aide de 1500 euros maximum depuis la plateforme www.impots.gouv.fr pour les pertes au titre du mois de mars 2020 et les pertes au titre du mois d'avril 2020 suite à la décision du gouvernement de prolonger ce dispositif pour un mois supplémentaire.



À u 29 avril 2020, 829 entreprises avaient sollicité une aide au titre du volet 1 pour les pertes du mois de mars 2020, soit un total de 1 153 122 euros. Les entreprises ont jusqu'au 15 mai 2020 pour solliciter une aide au titre de leur perte de chiffre d'affaires constatée au mois de mars 2020.

Mise en ligne du formulaire de demande de l'aide complémentaire (volet 2) ce 1er mai 2020.

Une aide complémentaire (volet 2 du fonds de solidarité), comprise entre 2000 euros et 5000 euros, est mobilisable à partir du 1er mai 2020, pour les entreprises de 1 à 10 salariés.

Les dossiers seront instruits par les services de la Collectivité de Saint-Martin puis

transmis à la DIECCTE avant mise en paiement.

Les conditions d'accessibilité au Volet 2 Pour bénéficier de cette aide complémentaire, les entreprises concernées doivent :

- Avoir impérativement bénéficié du premier volet de l'aide
- Employer au moins un salarié en CDI ou CDD au 1er mars 2020
- Avoir un solde négatif entre, d'une part, l'actif disponible et, d'autre part, les dettes éligibles dans les 30 jours et le montant des charges fixes, y compris les loyers commerciaux ou professionnels, dues au titre des mois de mars et avril 2020
- S'être vu refuser depuis le 1er mars 2020 un prêt d'un montant raisonnable par la banque dont l'entreprise était

cliente au 1er mars 2020 (ou ne pas avoir reçu de réponse à cette demande dans un délai de 10 jours).

- Pour bénéficier de cette aide complémentaire, les entreprises doivent remplir ou télécharger le formulaire dédié sur le site de la Collectivité de Saint-Martin www.com-saint-martin.fr
- Lien : http://www.com-saint-martin.fr/Fonds-de-solidarite:-Aide-complementaire!_Saint-Martin-Antilles_2048.html
- Les services de la Collectivité se tiennent à la disposition des entreprises pour toute question par le biais de l'adresse suivante : fonds-solidarite.covid@com-saint-martin.fr

Prolongation du volet 1

(aide de 1500 euros maximum) au titre des pertes du mois d'avril

- A compter du 1er mai 2020, les entreprises de Saint-Martin peuvent formuler une nouvelle demande d'aide financière du fonds de solidarité pour les pertes du mois d'avril 2020.
- Les démarches doivent être réalisées sur la plateforme nationale www.impots.gouv.fr
- Sont éligibles à l'aide de 1500 euros les entreprises qui ont fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public selon l'article 8 du décret du 23 mars 2020 (même si l'entreprise a conservé une activité telle que la vente à emporter, la livraison et les retraits de commandes) ou qui ont subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% en avril 2020 par rapport à avril 2019.

Décès du fils unique de Victorin Lurel

Nicolas Lurel, le fils unique de Victorin Lurel, âgé d'une trentaine d'années, a été retrouvé en arrêt cardiaque dans sa voiture, à la gare routière de Basse-Terre, en Guadeloupe, lundi 4 mai en début d'après-midi. Malgré l'intervention des pompiers, le jeune homme n'a pu être réanimé et le décès a été prononcé sur place.

Après avoir été attaché parlementaire de la députée Hélène Vainqueur Christophe, Nicolas Lurel avait intégré le Département comme technicien réseau, il y a quelques mois.

Condolances du président Gibbs :

« C'est avec beaucoup de peine que j'ai appris, cet après-midi (lundi 4 mai, ndr), le deuil qui touche notre collègue sénateur de la Guadeloupe, monsieur Victorin Lurel.

Je lui transmets mon soutien sincère et tout mon réconfort au regard de cette épreuve si difficile pour un père.

Mes collègues élus du Conseil territorial de Saint-Martin se joignent à moi pour lui adresser nos condoléances émues au nom du peuple Saint-Martinois.

Victorin Lurel et sa famille sont dans nos prières. Nous sommes de tout cœur à ses côtés et pensons très fort à lui et sa famille ».

Daniel Gibbs
Président de Saint-Martin

URGENT
A vendre appartement direct propriétaire.
Superbe T2 confortablement meublé, vue imprenable Marina Royale et colline.
Contactez le 06 44 72 45 81 pour plus d'informations

CLEA KALAITZIS
graphic designer SXM
Phone: +1 (721) 526 3079
WhatsApp: +33 6 47 525 650
clea@cleativedesign.com
<http://cleativedesign.com>

RESTAURANT BAR
Cuisine traditionnelle Française & Créole
GRAND ST MARTIN
PLATS DU JOUR À EMPORTER
→ **Le grand SXM**
→ **à partir de 10h**
PLATS DISPONIBLES entre 12h et 14h30
Front de Mer - Marigot - Tél 0690 357 717 - 0690 543 679

BOULANGERIE ARTISANALE
Le Fruit à Pains
Ouvert 6H à 12H du lundi au samedi
Fermé le dimanche
Quartier d'Orléans
0690 30 39 96 / 0690 660 681

Wine Bar - Lounge & Cocktails
RESTAURANT LEVEL 1
Ouvert à partir du lundi 11 mai de 11h à 14h pour déjeuner (fermé le dimanche)
POUR VENTE À EMPORTER Suggestions à l'ardoise
Tél. : 06 90 22 33 94
Hope Estate

97150
SAINT MARTIN - SINTMAARTEN
VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO - YOUR TWICE WEEKLY HERALD
édité par la société Empreinte - 4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin
E-mail : empreintesxm@orange.fr - Tél : 0590 27 74 61 - www.le97150.fr
IMPRESSION DAILY HERALD : 4000 exemplaires
N° ISSN 2553-4297

SERVICE RÉDACTION :
Rédactrice en chef : Valérie Daizey 0690 678 278
redaction@empreintesxm.net
Ann Bouard 0690 54 06 06

SERVICE RÉDACTION SOIRÉES
Michel Coubard 0690 65 58 85
(En vacances forcés;)

SERVICE MAQUETTE :
Alexandra Froissant
alex@empreintesxm.net

DISTRIBUTION :
Christophe Agar 0690 88 82 47

SERVICE COMMERCIAL :
Aurélien Soucy 0690 56 51 09
Matthieu Abdallah 0673 65 07 96

ADJOINTE À LA PUBLICATION
Tancrede Demont 0690 65 59 82

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Slobodan 0690 622 822
slobo@empreintesxm.net

UN SPA ACHETÉ =
UN SIÈGE DE MASSAGE
OFFERT



BONCARE

À PARTIR DE
4500€

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

STOCK DISPONIBLE



NAWAK
Import



OSMOSEUR INVERSE XIAOMI



BOX DE
STOCKAGE



CONTENAIRE BUREAU PLIABLE

4900€

PAYEZ EN

3X SANS FRAIS
4X SANS FRAIS

AVEC VOTRE
CARTE BANCAIRE

IZIFLOOR

IZI LIGHT
INNOVATIVE SOLAR LIGHT

LAME DE SOL COMPOSITE ET PVC



PELOUSE SYNTHÉTIQUE



AGENT EXCLUSIF

SRESKY



290€

NEW IZIARGES 45W
3000 CYCLES

MUR 3D EN FIBRE DE BAMBOU

Route de l'Aéroport
de Grand Case
(à coté de Golfe Car Rental)

0690 11 33 33

www.izilight.net

www.iziwall.com

info@izilight.net - f Izilight